

**Mission Permanente  
du Royaume du Maroc**

**Genève**



**البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف**

## **Déclaration de M.Mohammed LOULICHKI**

**Ambassadeur Représentant permanent**

**à la séance plénière du 6 février 2007 de la Conférence du  
désarmement**

Merci Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes sincères félicitations pour l'efficacité de votre Présidence de la Conférence du désarmement et vous faire part de mon bonheur de voir une sœur africaine mener à bon escient une des principales instances multilatérales de la Communauté internationale.

Suite à l'initiative des six Présidents de la session 2007, nous réitérons, cette année, faute de mieux, l'expérience des discussions thématiques sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour de notre Conférence. En l'absence de consensus sur un programme de travail, cette démarche demeure pertinente et utile et nous sommes sûrs, qu'avec l'aide des coordinateurs que vous avez désignés, vous saurez nous rapprocher davantage de notre objectif ultime, à savoir le lancement de négociations sur des questions de fond. A cette fin, vous pouvez compter sur notre engagement et notre pleine coopération.

Madame la Présidente,

Le Royaume du Maroc a signé et ratifié l'ensemble des instruments multilatéraux relatifs aux armes de destruction massive et reste engagé pour un désarmement général et complet, en particulier pour un désarmement nucléaire irréversible, transparent et vérifiable. Nous sommes convaincus que, tant que les armes nucléaires existeront, il ne saurait y avoir de réelle sécurité ni de stabilité effective sur les plans régional et international.

Plus de quinze ans après la chute du Mur de Berlin et la fin de la confrontation idéologique et stratégique entre les blocs, l'utilisation des quelque 27 000 armes nucléaires recensées dans le monde peut provoquer à tout moment une catastrophe d'une ampleur inimaginable. Le fait que nombre de ces armes sont activement déployées et placées en alerte permanente rend ces risques plus préoccupants et notre responsabilité plus grande.

Indépendamment même du risque d'emploi, les armes nucléaires privent les nations qui les détiennent ou celles qui cherchent à se les procurer des moyens financiers, techniques et humains qui permettraient de résoudre d'autres problèmes majeurs de l'humanité. Comme l'a déploré le nouveau Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki Moon, dans son message à la Conférence au début de cette session, les dépenses militaires dans le monde atteignent désormais plus de 1000 milliards de dollars soit 2,5% du produit intérieur brut mondial, soit deux fois et demi le montant nécessaire à la réalisation effective des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Madame la Présidente,

Le Royaume du Maroc, qui est profondément et constamment attaché aux vertus du dialogue et de la concertation, estime qu'en l'état actuel des positions et des perceptions en présence, seule une stratégie des « petits pas » axée sur la réalisation d'objectifs pratiques et graduels peut nous permettre d'avancer vers la réalisation du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

Cette approche passe d'abord par le renforcement des instruments internationaux existants, en particulier l'entrée en vigueur, dans les plus brefs délais, du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la mise en œuvre effective du Traité de Non-prolifération des armes nucléaires, dans un strict respect de ses trois piliers : obligation pour les puissances nucléaires d'œuvrer en faveur d'un désarmement général et complet, nécessité pour les Etats non nucléaires de respecter intégralement leurs engagements en matière de non-prolifération et droit reconnu à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire.

De même, il est opportun de réitérer la pertinence des documents finaux des Conférences d'examen de 1995 et 2000 qui n'ont malheureusement reçu qu'une application insuffisante et parcellaire, comme c'est le cas, en particulier, pour la décision de 1995 sur le Moyen-Orient et les 13 mesures pratiques, adoptées en 2000, préconisant, au titre du point 4, la création immédiate d'un organe subsidiaire approprié à la Conférence du désarmement, chargé d'étudier la question du désarmement nucléaire et d'élaborer une Convention sur ce thème.

Madame la Présidente,

Aux risques de confrontation militaire traditionnelle, se sont ajoutées des menaces nouvelles, complexes et souvent interconnectées, à la tête desquelles figure le terrorisme, notamment nucléaire.

L'existence de matières nucléaires en errance, la confirmation d'un marché noir des techniques et matières à double usage, la crise chronique des instances multilatérales en charge du désarmement et de non prolifération, conjuguées au développement et à l'accessibilité des technologies de communication ainsi qu'à une situation internationale instable, voire explosive dans certaines régions, accentuent ce risque et nous interpellent tous.

Afin de faire face à cette menace globale, sans limites de dévastation et de cruauté, une coopération internationale étroite, concertée et coordonnée est plus que jamais indispensable. Une coopération renforcée et multidimensionnelle, qui allie engagement politique, plate-forme juridique et action opérationnelle.

C'est dans ce contexte que le Maroc a abrité la première réunion de l'initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire qui s'est tenue, du 30 au 31 octobre 2006, à Rabat, avec la participation de 13 pays, en plus de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Cette initiative annoncée, le 15 juillet 2006, par les Présidents américain George W. Bush et russe Vladimir Poutine lors du sommet du G8 de Saint-Pétersbourg, vise en particulier à améliorer la compatibilité, le contrôle et la protection des substances nucléaires et radioactives et des installations nucléaires, afin de prévenir les activités terroristes nucléaires.

L'initiative vise également à créer un réseau de nations partenaires pour faire face à cette forme de menace terroriste et à prévenir et lutter contre toute utilisation de matière nucléaire à des fins terroristes en mettant à profit les percées technologiques résultant de la mondialisation. Elle devrait à terme inciter les pays qui s'y associent à détecter et anéantir les activités illicites, répondre et minimiser les conséquences d'éventuels actes de terrorisme nucléaire et à promouvoir la coopération dans la mise au point de nouvelles techniques de lutte.

L'initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire s'inscrit dans la logique qui a toujours prévalu dans la politique du Maroc dans ce domaine, à savoir la stricte conformité avec le droit international, le respect scrupuleux du référentiel onusien et particulièrement les conventions internationales et les résolutions adoptées par le conseil de sécurité, le caractère volontaire de l'engagement et enfin le droit d'accéder aux utilisations pacifiques des techniques nucléaires.

Les efforts individuels et collectifs des membres de la Communauté internationale en matière de lutte contre le terrorisme international ne pourraient, toutefois, atteindre pleinement leurs objectifs que s'ils dépassent le cadre strictement sécuritaire et s'intègrent dans une démarche résolument globale et multidimensionnelle, se penchant sur les causes profondes de ce phénomène à travers la résolution des conflits internationaux et régionaux, la lutte contre les injustices, les frustrations et la misère, l'instauration d'un partenariat solidaire et engagé en faveur du développement durable, la promotion du dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations, ainsi que l'encouragement des efforts endogènes pour la consolidation de l'Etat de droit et la démocratie.

C'est à ce prix que la paix, la sécurité et la stabilité internationales seront non seulement préservées mais également renforcées et c'est dans ce sens que le Royaume du Maroc est engagé, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour asseoir une politique régionale de dialogue et de partenariat et contribuer positivement aux efforts de la Communauté internationale pour assurer un monde où nous pouvons tous nous sentir en sécurité pour nous nous-mêmes et pour les générations à venir.

Merci Madame la Présidente